



## Fongicide Tanos™

GRUPE	11	27	FONGICIDE
-------	----	----	-----------

### GRANULES DISPERSABLES

EN VENTE POUR UTILISATION SUR LES POMMES DE TERRE, LES TOMATES DE PLEIN CHAMPS, LES MÛRES ET LES FRAMBOISES SEULEMENT

USAGE AGRICOLE

No D'HOMOLOGATION 27435 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**PRINCIPE ACTIF:** Famoxadone 25 %  
Cymoxanile 25 %

Avertissement, contient l'allergène sulfites.

RESTRICTION D'USAGE : Ne pas appliquer le fongicide Tanos™ sur une superficie surpassant 100 ha par jour.



AVERTISSEMENT – POISON  
IRRITE LES YEUX

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

**CONTENU NET:** 2,5-5 kg

Production Agriscience Canada Company  
P. O. Box 730  
7398 Queen's Line  
Chatham, Ontario  
N7M 5L1  
519-352-6350

## PRÉCAUTIONS

- **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
- Nocif ou fatal en cas d'ingestion.
- Éviter tout contact avec les aliments, les boissons et la nourriture destinée au bétail.
- **Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux.**
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Se laver soigneusement avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit.
- Porter une combinaison résistante aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des lunettes de protection ou un écran facial et des gants résistant aux produits chimiques durant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations.
- Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.
- Pour les pommes de terre : Ne pas entrer ou permettre l'entrée des travailleurs dans les zones traitées avant que le délai de sécurité de 24 heures ne soit écoulé. Pour les tomates de plein champs : Ne pas entrer ou permettre l'entrée des travailleurs dans les zones traitées avant que le délai de sécurité de 12 heures ne soit écoulé. Pour les mûres et les framboises : Ne pas entrer ou permettre l'entrée des travailleurs dans les zones traitées avant que le délai de sécurité de 9 jours ne soit écoulé.
- Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.
- Lorsqu'il est appliqué comme mélange en réservoir, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux, l'équipement de protection individuelle, les restrictions et les précautions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Toujours utiliser conformément à les restrictions et les précautions figurant sur les étiquettes les plus sévères.

## PREMIERS SOINS

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INGESTION:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Administrer un traitement symptomatique.

## RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

1. Toxique pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non-ciblées. Respecter les zones tampon indiquées dans la brochure sous la section « MODE D'EMPLOI »
2. Ce produit est toxique pour les oiseaux et les mammifères sauvages, il est nocif envers les arthropodes bénéfiques tel que les prédateurs et les parasitoïdes.
3. La meilleure technique d'application qui réduit la dérive du produit devrait être utilisée afin de réduire les effets envers la faune en banlieue du champ.

4. Ne pas appliquer sur les terres vulnérables au ruissellement. Si des précipitations sont imminente, retarder la pulvérisation.

### MODE D'EMPLOI

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat ou lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure à la taille moyenne de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm au moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application aérienne : NE PAS appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand les vents soufflent en rafales. NE PAS appliquer lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h à hauteur de vol au lieu de l'application. NE PAS appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre petit de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

### ZONES TAMPONS

L'utilisation des méthodes ou d'équipement de pulvérisation suivants NE requiert PAS une zone tampon : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et traitement localisé, pulvérisateur intercalaire à écrans protecteurs ou capuchon faible garde au sol ou pulvérisateurs blindés qui assurent la dérive de pulvérisation ne sont pas en contact avec les fruits du verger des cultures ou le feuillage, trempage du sol et incorporation au sol.

Les zones tampons indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la limite la plus proche en aval des habitats terrestres vulnérables (par ex. les prairies, les forêts, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et arbustives), des habitats d'eau douce vulnérables (par ex. les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et des habitats estuariens ou marins.

Méthode d'application	Culture		Zones tampons (mètres) requise pour la protection de:	
			Habitat d'eau douce d'une profondeur de:	Habitat terrestre
			Moins de 1 mètre	
Pulvérisateur agricole	Pommes de terre, tomates de grande culture et mûres et framboises		1	1
Aérienne	Pommes de terre, tomates de grande culture et mûres et framboises	Voilure fixe	5	15
		Voilure tournante	3	15

\*Des zones tampons pour protéger les habitats terrestres vulnérables ne sont pas nécessaires dans le cas d'application sur des emprises y compris le ballast de voie ferrée, les emprises de chemin de fer et d'hydro-électricité, les raccordements d'utilités, les routes et les champs de manœuvres et de tirs militaires.

Lorsqu'on utilise un mélange en réservoir, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

La zone tampon de ce produit peut être modifiée en fonction des conditions météorologiques et de la configuration de l'équipement de pulvérisation en accédant le calculateur de zone tampon sur le site Web de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

### **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

Tanos™ est un fongicide préventif à action systémique que l'on recommande d'appliquer sous forme de solution de pulvérisation pour combattre la brûlure alternarienne et le mildiou de la pomme de terre et des tomates de plein champs.

Appliquer par pulvérisation avec du matériel terrestre ou à jet porté, sauf indication contraire, en utilisant assez d'eau pour couvrir complètement les plantes.

Ne pas appliquer le fongicide Tanos sur une superficie surpassant 100 ha par jour.

### **NE PAS UTILISER SUR LES TOMATES EN SERRE.**

Ne pas utiliser pour les potagers personnels ni pour les cultures commerciales dans les cas où on invite les clients à faire eux-mêmes la cueillette.

### **INNOCUITÉ À L'ÉGARD DE LA CULTURE ET SENSIBILITÉ VARIÉTALE**

Le fongicide Tanos ne doit pas être appliqué sur les cultures qui ont été exposées à des conditions difficiles telles que la sécheresse, les sols saturés d'eau, de basses températures, l'attaque d'insectes, une carence en nutriments ou en chaux ou à d'autres facteurs ralentisseurs de croissance.

### **LUTTE INTÉGRÉE**

Production Agriscience Canada Company recommande de recourir aux programmes de lutte intégrée pour combattre les ennemis des cultures. Ce produit peut être utilisé dans le cadre d'un programme de lutte intégrée, lequel peut inclure des moyens de lutte biologiques, culturaux et génétiques tous destinés à prévenir les dommages causés par les déprédateurs et leurs conséquences économiques. Pour appliquer ce produit, on doit se baser sur les principes et les pratiques de la lutte intégrée, incluant l'observation du champ ou d'autres méthodes de détection, l'identification correcte des déprédateurs cibles, la surveillance de la population et le traitement au moment où les modèles de prévision pour la brûlure alternarienne et le mildiou atteignent les niveaux déterminés dans la région pour une intervention. Consulter le service-conseil provincial, des experts-conseils professionnels ou d'autres autorités compétentes pour déterminer le régime de traitement, les pratiques culturales et les niveaux seuils appropriés pour la culture, la géographie et les maladies spécifiques.

### **RECOMMANDATIONS POUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE**

Gestion de la résistance, le fongicide Tanos fait partie des groupes 11 et 27 (famoxadone et cymoxanile). Toute population peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide Tanos et à d'autres fongicides du groupe 11 et/ou 27. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population fongique si ces fongicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Alternier l'usage avec des fongicides appartenant aux groupes autres que 11 et 27 après chaque utilisation du fongicide Tanos.
- Un maximum de trois applications par année.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser le fongicide dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides, des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.

- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Production Agriscience Canada Company en présence d'une baisse possible de sensibilité au fongicide Tanos chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- S'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée précise et les maladies dans la région.
- Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquer avec le représentant local de Production Agriscience Canada Company ou composer le numéro sans frais de Production Agriscience Canada Company 1 800 667-3852.

## **DIRECTIVES D'APPLICATION**

### **MANIPULATION DU PESTICIDE**

- Étalonner le pulvérisateur uniquement avec de l'eau propre et loin du puits.
- Établir un programme de vérification du matériel de pulvérisation.
- S'assurer que tous les employés exécutant l'opération mesurent correctement la quantité de pesticide à appliquer.
- Ne mélanger que la quantité de produit nécessaire pour le traitement à effectuer.
- Éviter de trop remplir le réservoir du pulvérisateur.
- Ne pas rejeter l'excès de préparation sur le sol en un seul point dans le champ/la plantation ou au poste de mélange/chargement.
- Diluer et agiter l'excès de solution et l'appliquer aux taux indiqués sur l'étiquette pour les fins recommandées.
- Ne pas entreposer les pesticides près d'un puits.
- Au moment du triple rinçage du contenant, s'assurer d'ajouter les eaux de rinçage au mélange à pulvériser.

### **DIRECTIVES DE MÉLANGE**

1. Remplir le réservoir au quart ou au tiers d'eau.
2. Tout en faisant fonctionner l'agitateur, ajouter la quantité requise de fongicide Tanos.
3. Laisser fonctionner l'agitateur jusqu'à ce que le fongicide Tanos soit complètement dispersé, soit au moins cinq minutes.
4. Une fois que le fongicide Tanos est complètement dispersé, maintenir l'agitation et continuer à remplir le réservoir avec de l'eau. Le fongicide Tanos doit être mélangé entièrement avec l'eau avant que l'on puisse ajouter d'autres produits.
5. Si le mélange n'est pas continuellement agité, un dépôt se produira. Le cas échéant, l'agiter à fond avant de l'utiliser.
6. Appliquer le fongicide Tanos dans les 12 heures suivant le mélange afin d'éviter toute dégradation du produit.

Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut réduire l'activité biologique y compris l'efficacité, ou alors accroître l'activité biologique et provoquer des dommages à la plante hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Production Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette. L'utilisateur accepte le risque de pertes qui résulteront de l'utilisation d'un mélange en cuve non inscrit sur cette étiquette ou non spécifiquement recommandé par Production Agriscience Canada Company.

## RESTRICTIONS RELATIVES À LA ROTATION DES CULTURES

Les cultures mentionnées sur la présente étiquette du fongicide Tanos peuvent être replantées à n'importe quel temps. Les cultures céréalières peuvent être replantées après au moins 30 jours suivant l'application du produit. Pour toutes les autres cultures, on doit observer un intervalle de replantaison d'un an.

## COMPATIBILITÉ

Étant donné que la composition des pesticides existants peut être modifiée et que de nouveaux produits peuvent être mis sur le marché, on recommande aux utilisateurs de prémélanger une petite quantité des produits destinés à être mélangés en réservoir afin d'observer les réactions indésirables possibles (dépôt, floculation, etc.). Éviter de mélanger plusieurs différents produits et d'effectuer des mélanges très concentrés.

La solubilité des produits dans les mélanges en réservoir renfermant du bore peut être réduite. Lorsqu'on utilise des solutions contenant du bore, procéder comme suit :

- Ajouter d'abord la quantité requise de Tanos.
- Verser la solution contenant du bore en dernier.

## MODALITÉS D'APPLICATION

- Faire la première application du fongicide Tanos après une ou deux applications d'un fongicide préventif à large spectre tel que le chlorothalonil ou le mancozèbe.
- Faites une deuxième application au moins 12 jours après la première; une troisième application peut être effectuée au moins 24 jours après la seconde.
- Appliquer le fongicide Tanos dans le cadre d'un programme préventif.
- Lorsqu'on utilise le fongicide Tanos dans le cadre d'un programme, on recommande de l'appliquer en alternance avec d'autres fongicides pour prévenir la résistance.
- Utiliser suffisamment d'eau pour assurer la couverture complète des plants.
- Application terrestre :
  - Pulvérisateur traditionnel : pas moins de 250 – 300 L/ha
  - Pulvérisateur à pression à jet porté : pas moins de 110 L/ha

## RÉSISTANCE AU DÉLAVAGE PAR LA PLUIE

Le fongicide Tanos pénètre rapidement dans les tissus de la plante et résiste au délavage par la pluie dans les 12 heures suivant l'application.

## TAUX D'UTILISATION ET DIRECTIVES D'APPLICATION

Culture	Maladie	Taux (g/ha)	Intervalle de pulvérisation	Nombre d'applications maximal	Délai avant la récolte (jours)	Délai de sécurité (heures)
pommes de terre	<b>Brûlure alternarienne</b> ( <i>Alternaria solani</i> )	560 – 840	Un <b>intervalle d'application minimum de 12 jours</b> doit s'écouler entre la 1 <sup>ère</sup> et la 2 <sup>ème</sup> application du fongicide Tanos. Un <b>intervalle d'application minimum de 24 jours</b> doit s'écouler entre la 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> application du fongicide Tanos. Pour protéger la culture au cours de ces intervalles, des fongicides autres que le fongicide Tanos peut être utilisé si nécessaire.	3	14	24
tomates de plein champ	<b>Mildiou</b> ( <i>Phytophthora infestans</i> )	560			3	12

La pulvérisation ou le dérivé doit être évité vers les habitats vulnérables. Ne pas contaminer ces habitats lors du nettoyage de l'équipement ou des contenants.

Pour la gestion de la résistance, un maximum de 3 applications est recommandé. Alternier chaque usage du fongicide Tanos avec d'autres fongicides qui ne font pas partie des groupes 11 ou 27.

## **POMME DE TERRE**

**Appliquer par voie aérienne avec un volume d'eau minimum de 50 L/ha.**

Commencer le traitement initial lorsque les conditions locales indiquent qu'une infestation par le mildiou de la pomme de terre est imminente. Un **intervalle d'application minimum de 12 jours** doit s'écouler entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> application du fongicide Tanos. Un **intervalle d'application minimum de 24 jours** doit s'écouler entre la 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> application du fongicide Tanos. Pour protéger la culture au cours de ces intervalles, des fongicides autres que le fongicide Tanos peut être utilisé si nécessaire.

Ne pas effectuer plus de 3 applications par culture. Ne pas appliquer dans les 14 jours avant la récolte.

**Se référer aux autres sections de la présente étiquette pour obtenir plus de renseignements sur le mode d'application ainsi que les précautions d'emploi.**

## **MODE D'EMPLOI CONCERNANT L'ÉPANDAGE AÉRIEN**

**NE PAS** appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer quand les vents soufflent à plus de 16 km/h à la hauteur de vol dans la zone à traiter. **NE PAS** pulvériser des gouttelettes de diamètre inférieur à la taille fine correspondant à la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Pour réduire la dérive causée par la turbulence associée aux bouts d'ailes, l'espacement entre les buses sur la rampe de pulvérisation **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure de l'aile ou du rotor.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et les taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible. S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

## **Mises en garde concernant l'utilisation**

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le **Guide d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides** doivent être présentes.

## **Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire**

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé. Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants résistant aux produits chimiques, une combinaison et des lunettes de protection ou un écran facial durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

### **Mises en garde propres au produit**

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-800-667-3852. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes.

Volume : Appliquer la quantité recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 50 litres par hectare.

Lorsqu'on emploie un mélange en réservoir, il faut consulter l'étiquette des autres produits entrant dans le mélange et respecter la zone tampon la plus étendue (donc la plus restrictive) parmi celles exigées pour ces produits, puis appliquer le mélange en réservoir en utilisant le plus gros calibre de gouttelettes (selon la classification de l'ASAE) précisé sur les étiquettes des produits entrant dans le mélange

### **AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ**

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que Production Agriscience Canada Company et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Production Agriscience Canada Company ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous. En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager Production Agriscience Canada Company de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

#### **POUR UTILISATION SUR LES MÛRES ET FRAMBOISES (Incluant mûre sauvage; framboisier, rouge et noir; framboisier sauvage; mûre de Logan; cultivars et/ou hybrides de ces végétaux) :**

Pour supprimer la brûlure des dards (*Dydimella appianata*), la pourriture grise des canes (*Botrytis cinerea*), l'anthracnose (*Elsinoe veneta*) et la pourriture des fruits en pré-récolte (*Botrytis cinerea*), appliquer le fongicide Tanos au taux de 840 grammes/hectare. Utiliser un volume d'eau suffisant pour assurer une couverture complète de la culture (250-800 L/ha).

Appliquer sur le feuillage et le fruit. Un intervalle d'application minimum de 12 jours doit s'écouler entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> application du fongicide Tanos. Un intervalle d'application minimum de 24 jours doit s'écouler entre la 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> application du fongicide Tanos.

Ne pas faire plus de 3 applications par année.

Le délai avant la récolte est 9 jours.

Le délai de sécurité est 9 jours.

Utiliser de l'équipement terrestre seulement.

Se référer aux autres sections de la présente étiquette pour plus de détails concernant le mode d'emploi ainsi que les précautions.



## **PRÉVENTION DE LA DÉRIVE DU BROUILLARD**

L'interaction de nombreux facteurs relatifs au matériel utilisé et aux conditions météorologiques détermine le potentiel de dérive du brouillard. L'utilisateur a la responsabilité de considérer tous ces facteurs au moment de faire l'application.

**LA RESPONSABILITÉ D'ÉVITER LA DÉRIVE DU BROUILLARD INCOMBE À L'UTILISATEUR.**

**L'EMPLOI DE GOUTTELETTES PLUS GROSSES RÉDUIT LE POTENTIEL DE DÉRIVE, MAIS NE PRÉVIENT PAS LA DÉRIVE SI LES APPLICATIONS SONT EFFECTUÉES DE FAÇON INAPPROPRIÉE OU DANS DES CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES DÉFAVORABLES.**

La moyen le plus efficace pour réduire la dérive du brouillard est d'appliquer de grosses gouttelettes. La meilleure stratégie consiste à pulvériser les gouttelettes les plus grosses possible tout en assurant une couverture et une élimination suffisantes. Pour déterminer le bon équilibre entre prévention de la dérive du brouillard et degré de couverture, l'utilisateur pourra se baser sur la présence d'espèces sensibles dans les environs, les conditions environnementales et l'importance de l'infestation.

Voici des facteurs importants à considérer lorsqu'on essaie de minimiser le potentiel de dérive du brouillard :

- a) grosseur des gouttelettes (volume de pulvérisation, pression et type de buse)
- b) hauteur de la rampe (placer la rampe le moins haut possible)
- c) vent (pulvériser lorsque la vitesse du vent varie de 5 à 15 kilomètres par heure)
- d) température et humidité (de grosses gouttelettes réduisent l'évaporation du produit).

## **NETTOYAGE DU RÉSERVOIR**

Appliquer le produit avec du matériel propre et bien entretenu. Immédiatement après l'application, nettoyer à fond tout le matériel de pulvérisation afin de réduire le risque de formation de dépôts durcis qui peuvent être difficiles à enlever.

Vider le matériel de pulvérisation. Rincer à fond le pulvérisateur avec de l'eau propre et faire circuler l'eau dans les boyaux, la rampe et les buses. Nettoyer également toutes les pièces connexes. S'assurer de prendre toutes les précautions nécessaires. Ne pas nettoyer le matériel près des puits et sources d'eau ou de la végétation désirable. Se défaire des eaux de rinçage en les appliquant sur une portion du champ traité.

## **ENTREPOSAGE**

Entreposer le produit dans son contenant d'origine. Protéger de l'air humide et de l'eau. Ne pas utiliser ni entreposer dans une maison ou aux alentours. Ne pas contaminer l'eau, les autres pesticides, les engrais, les aliments ou le fourrage qui sont entreposés. Garder le contenant hermétiquement fermé.

## **ÉLIMINATION**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide rincé inutilisable à d'autres fins.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le vendeur garantit que l'achat et l'utilisation de ce produit comme tel ne contreviennent en aucune façon à un brevet canadien, quel qu'il soit.

™ Marques des Dow AgroSciences, DuPont ou Pioneer et sociétés affiliées ou leurs propriétaires respectifs.

021819

Code de l'étiquette: CN-27435-002-F  
Remplace: CN-27435-001-F